

Le Châble, le 23 octobre 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Office du Tourisme par A. Gard & B. Vaudan Architecture SA, Maret Lorianne Sàrl et Perreten Rodolphe Architecture Sàrl pour la pose de deux conteneurs pour des bureaux provisoires sur les parcelles n° 18349, 18359 et 18362, folios n° 44 et 27, zone de constructions et d'installations publiques, lieu-dit La Gare au Châble, coord. 1102977/2582706.

M. Klentz Birger par Arp Architectes SA pour la création de 2 lucarnes, 4 fenêtres de toit rampantes (tabatière) et assainissement de la toiture sur l'immeuble Pierreval sur la parcelle n° 311, folio n° 1, zone touristique forte densité T2, lieu-dit Marais Verts à Verbier, coord. 2583859/1051144.

Pure Clinic Group SA pour la modification d'enseigne publicitaire sur la parcelle n° 377, folio n° 127, zone touristique centre T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 2583821/1105012.

M. Pahlsson Seth Henrik par RB Immo SA pour la démolition et la construction d'une habitation Minergie en résidence principale avec création de forages géothermiques sur la parcelle n° 3810, folio n° 149, zone touristique faible densité T4, lieu-dit La Tinte à Verbier, coord. 1105005/2584343.

Mme et M. Dumont Claudine et Patrick pour la création de 2 fenêtres de toit rampantes (tabatière) sur la parcelle n° 3327, folio n° 143, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 1105855/2584006.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs,
nos salutations distinguées.